



TRAVAUX RUE LA FAYETTE

La Ville de Paris se transforme pour un partage plus équilibré de l'espace public et pour une meilleure qualité de l'air et de l'environnement. La Ville de Paris réalise les travaux de création de piste cyclable sur la rue La Fayette (de la Place de Valenciennes à la rue Dunkerque - 10^e), dans la poursuite de la pérennisation de la piste cyclable de la rue La Fayette depuis le boulevard Haussmann.

Quoi ?

- ⚠ Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur la chaussée, côté impair.
- ⚠ Création d'un séparateur et d'îlots piétons avec supports de feux piétons et vélos.
- ⚠ Bande technique intégrant des places de livraison, restitution des 3 places pour personnes en situation de handicap, zone deux-roues motorisés et pose d'arceaux vélo.
- ⚠ Mise à sens unique de la rue La Fayette en direction de Stalingrad. Un contre-sens bus est maintenu entre Stalingrad et rue de Dunkerque.

Où ?

Entre le 127 rue La Fayette (Place de Valenciennes) et le 158 rue La Fayette (intersection avec la rue du Faubourg Saint-Denis).

Quand ?

Du 3 avril au mois de juillet 2023



Photomontage de l'aménagement cyclable Place de Valenciennes
(Crédits : Atelier Nous)

Les impacts :

⚠ Pour les travaux préparatoires

Réalisation de tranchées pour les feux tricolores

⚠ Phase 1 - du 3 au 11 avril : Place de Valenciennes et au n°144 rue La Fayette

Création d'une emprise au milieu du carrefour et d'une emprise sur chaussée et trottoir au niveau du n°144

⚠ Phase 2 - du 11 au 20 avril : au n°132/134 et à l'angle du n°138 rue La Fayette

Création de deux emprises avec réduction de la chaussée véhicules et déviation temporaire des cyclistes de la piste du boulevard Magenta en direction du Nord.

⚠ Phase 3 - du 20 avril au 5 mai : rue Saint-Quentin

Création d'une emprise au n°30 puis au n° 29 : neutralisation de la place de livraison et réduction de la chaussée circulée pour les véhicules venant du Nord de la rue Saint-Quentin.

⚠ De mai à juillet :

- Dans la nuit du 9 mai : installation des emprises.
- Mise à sens unique de la rue La Fayette en direction de Stalingrad : mise en place d'une file de circulation générale (voitures, bus et vélo) et création d'un double sens vélo vers la Place de Valenciennes.
- Début juillet : dépose des emprises et réalisation des travaux de signalisation, ouverture de la piste cyclable bidirectionnelle avec séparateur, restitution des places de stationnement (livraisons, personnes en situation de handicap, deux-roues motorisés) et création d'arceaux vélos.
- La circulation des piétons et les accès aux rues adjacentes sont maintenus et protégés en permanence.

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
MISSION VÉLO

MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC
ATELIER NOUS
SOLCY

ENTREPRISES

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE ILE-DE-FRANCE
COGELUM - CITEOS
CIELIS

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC L'AIDE DE :



Plus d'infos
sur chantiers.paris.fr
et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER